



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

# **COMMISSION DE DISTRICT** **DU STATUT de L'ARBITRAGE saison 2022/2023**

**Séance du 20/09/2022 16 H 00 / 18 H 30 BREST**

Présents : M GOUES, D PAUCHARD, M PONDAVEN, JP SEZNEC, J STEPHAN.

EXCUSE : A QUEAU

ABSENT : J LE VIOL

### **1 MUTES SUPPLEMENTAIRES:**

Aucune demande d'affectation du muté supplémentaire n'a été enregistré.

Les clubs de district ayant droit à 1 muté supplémentaire il sera affecté à l'équipe 1

Les clubs de district ayant droit à 2 mutés supplémentaires ils seront affectés 1 à l'équipe et 1 à l'équipe 2.

### **2 ETUDES DE CAS PARTICULIERS**

#### **A Décision de la Commission Départementale du Statut**

Voir tableau annexe 2

#### **B Préparation des dossiers pour la Commission Régionale du Statut**

Voir tableau **annexe 3**. Propositions de la Commission départementale à valider par la Commission Régionale



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### **3 SITUATION DES CLUBS AU 31/08/22**

#### **CLUBS EN INFRACTION**

La commission arrête la liste des clubs du District en infraction au 31/08/22 pour parution avant 30/09/22. Voir tableau joint en annexe 1. Les clubs ont la possibilité de régulariser la situation avant le 28/02/2023 - des sessions d'examen seront organisées soit par la ligue ou le district

Propose la liste des clubs FFF et de Ligue en infraction à la Commission Régionale et sera publiées sur le site du District et de la Ligue de Bretagne.

Situation 31/08/22 : 0 clubs de FFF, 26 clubs de ligue et 42 clubs de district sont en infraction soit 68 clubs

Situation 31/08/21 : 3 clubs de FFF, 39 clubs de ligue et 69 clubs de district étaient en infraction soit 111 clubs.

Le nombre de licence validée au 31/08/2022 est de 292.

#### **DIVERS**

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District 29, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue de Bretagne.**

Le Président de la Commission

Jo. STEPHAN